

LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE PAR SOUMISSION
en forêt domaniale indivise d'Anlier-Rulles-Chenel sur le cantonnement de Habay :
Les lots Rulles Ouest 1 (273,12 ha) et Rulles Ouest 2 (76,53 ha)

A la diligence du Directeur du Département de la nature et des forêts à Arlon sous sa présidence ou celle d'un délégué, il sera procédé, par adjudication publique, à la location du droit de chasse précité le 18 novembre 2025 dès 18h00 au chalet de la Hourette – commune de Léglise (coordonnées GPS 49,787235 N et 5,688728 E ou 49°47'14 et 5°41'19) pour le compte de la Région Wallonne.

Tout lot non adjugé à l'issue de cette adjudication publique du droit de chasse, sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions, également par soumissions, lors d'une nouvelle adjudication publique qui aura lieu le 9 juillet 2025 dès 10h au chalet de la Hourette (coordonnées GPS 49,787235 N et 5,688728 E ou 49°47'14 et 5°41'19).

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du cahier général des charges et du cahier spécial des charges en s'adressant :

- à la Direction de la nature et des forêts à 6700 Arlon, Place Didier, 45
(Tél : 063 58 91 64 – nature.forets.arlon@spw.wallonie.be)
- au Cantonnement d'Habay-la-Neuve à 6720 Habay-la-Neuve, Rue de l'Hôtel de Ville, 8
(Tél : **063 60 80 30** - cantonement.nature.forets.habay@spw.wallonie.be)

Pour les visites, s'adresser à l'agent du triage mentionné pour les lots dans le cahier spécial des charges concerné.